

**De:** Sonia Trépanier  
**Envoyé:** 2 janvier 2004 06:59  
**À:** les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca  
**Cc:**  
**Objet:** Pétition

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT/ BAPE

**OBJET:** La CIE Intersan prévoit agrandir le lieu d'enfouissement sanitaire à Ste-Sophie pour y enfouir neuf milles tonnes (9000 tonnes) de déchets supplémentaires dans le site. L'enfouissement est une méthode désuète et irresponsable de la gestion des déchets. La technique du bio-réacteur est nouvelle et non éprouvée et loin de faire l'unanimité chez les experts. Le site est situé dans un milieu agricole, milieu résidentiel, camping, écoles, etc.

Le camionnage: le nombre de camions sur la route 158 passerait de 500 à 700 par jour environ. La route 158 longe un milieu où demeurent résidents, commerces, écoles etc.. Les eaux de la nappe phréatique risquent d'être contaminées par le lexiviat (liquide en provenance des déchets). Plus de 1500 personnes vivent près de ce site.

Nous demandons au Ministre de l'Environnement/BAPE de refuser au promoteur Intersan le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Ste-Sophie pour les raisons suivantes:

- la santé publique
- le site doit desservir la MRC de la Rivière du Nord et non pas servir à recevoir jusqu'à 20% des déchets du Québec dans une zone agricole et résidentielle.

Sonia Trépanier